

LA PIRATERIE AÉRIENNE

Déclaration faite par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, le 8 septembre:

Le Gouvernement du Canada et, je pense, l'ensemble du peuple canadien, sont soulevés d'indignation par les nombreux actes de piraterie aérienne qui viennent d'être commis simultanément et qui mettent en grand péril la vie de centaines de personnes innocentes et non engagées, en plus de créer sans nécessité de grandes souffrances et de grandes inquiétudes.

Les actes criminels de cette nature, qui constituent une atteinte à la sécurité de tous les voyages aériens, préoccupent grandement le Canada. Ils sont une atteinte directe à la sécurité des Canadiens, qui comptent parmi les plus grands voyageurs du monde.

Alors que le cessez-le-feu avait donné lieu à des espoirs prudents touchant la solution du conflit au Moyen-Orient, ces actes de piraterie ne peuvent qu'envenimer une situation déjà tendue et difficile.

Le Canada accorde la plus haute importance à la solution rapide des problèmes que posent la piraterie et le sabotage aériens. Nous sommes profondément engagés dans les initiatives qui se prennent à cet égard aux Nations Unies et à l'OACI, où nous jouons un rôle des plus actifs. Un accord international efficace s'impose si l'on veut mettre fin à ces actes dangereux et lâches, tout comme s'impose une coopération internationale efficace qui aide les gouvernements nationaux concernés à s'occuper des actes criminels de cette nature.

VISITEURS DU GHANA ET DE TURQUIE

Le premier ministre du Ghana, M. K.A. Busia, et le ministre des Affaires étrangères de Turquie, M. Ihsan Sabri Caglayangil, feront une visite officielle au Canada prochainement.

M. Busia qui sera au Canada du 8 au 13 novembre, visitera Ottawa et le sud-ouest de l'Ontario. Cette visite contribuera à intensifier et à resserrer les relations cordiales que le Canada entretient avec le Ghana.

M. Caglayangil passera deux jours dans la capitale du Canada, du 28 au 30 septembre, au cours desquels il aura des discussions avec les autorités gouvernementales sur des sujets concernant les relations bilatérales et multilatérales intéressant les deux Gouvernements. Ce sera la première fois que M. Caglayangil effectue une telle visite au Canada.

DON À L'O.M.S. DE VACCIN CONTRE LE CHOLÉRA

Le Canada a décidé de mettre immédiatement à la disposition de l'Organisation mondiale de la santé pour \$50,000 de vaccin contre le choléra à titre de

contribution à la campagne que l'O.M.S. a entreprise pour enrayer l'extension de cette maladie dans le Moyen-Orient et le nord de l'Afrique.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé que cette contribution, effectuée par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international, répond à un appel d'urgence qui a été adressé, au ministre fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social par le directeur général de l'O.M.S.

La contribution permettra d'acheter quelque 300,000 doses de vaccin des Laboratoires de recherches médicales Connaught, de Toronto, et couvrira les frais d'expédition à des régions menacées de pays en voie de développement qui ne sont pas équipés pour lutter contre cet assaut nouveau du redoutable fléau.

BILAN FINANCIER DU PACIFIQUE-CANADIEN

Les recettes du Pacifique-Canadien provenant du rail se sont accrues de 24.2 millions de dollars en 1969 pour atteindre le chiffre sans précédent de 639.7 millions de dollars. Toutefois, les dépenses ont augmenté de 30.8 millions, passant à 602.1 millions de dollars et faisant tomber à 37.6 millions les recettes nettes, qui étaient de 44.2 millions de dollars en 1968. Une fois qu'on a ajouté les recettes provenant des autres activités et des investissements et soustrait les charges fixes, les recettes nettes sont de 53.3 millions de dollars, diminution par rapport aux 61.3 millions en 1968.

Depuis 1923, les recettes nettes ne se sont pas accrues au même rythme que les recettes brutes, qui de 212 millions en 1923 ont triplé en 1969, tandis que les recettes nettes n'ont augmenté que de 55% depuis 1923 alors qu'elles étaient de 34.4 millions de dollars.

Les tonnes-mille de fret payant étaient de 36.2 milliards en 1969 (34.6 milliards en 1968 et 14.6 milliards en 1923). Toutefois, les voyageurs-mille, qui étaient de 5,288,000 en 1968 et de 16,224,000 en 1923, ont diminué de nouveau pour tomber à 5,076,000 en 1969.

POISSON POUR LE VIETNAM

Le Vietnam a obtenu du Canada 500 tonnes métriques de poisson séché pour les réfugiés en provenance du Cambodge.

Le coût de ces secours, qui s'élève à \$450,000, sera défrayé par l'allocation d'aide alimentaire à l'Asie du Sud et du Sud-Est que le Canada a prévue pour 1970-1971.

L'an dernier, le Canada a mis en oeuvre un programme de secours alimentaire d'urgence qui permit l'expédition de \$365,000 de morue et de \$260,000 de lait en poudre. De nouveaux secours sont devenus d'une nécessité urgente à la suite d'une nouvelle vague de réfugiés.